

« Le Green Deal agricole n'aura pas lieu »

Stéphane Foucart – 12 juin 2022

Dans l'optique de la mise en place du Pacte vert européen, le système proposé par la Commission pour mesurer la baisse du recours aux pesticides réalise l'exploit de pouvoir transformer une aggravation des risques en une amélioration, alerte Stéphane Foucart, journaliste au « Monde », dans sa chronique.

Publié le 12 juin 2022

Parfois, il vaut mieux ne pas savoir. C'est ce que semblent se dire, ces jours-ci, la Commission européenne et une bonne part des Etats membres, pour éviter d'avoir à verdir leur agriculture. Truquer le thermomètre est un moyen commode d'être sûr de pouvoir annoncer, un jour, que la fièvre a disparu. C'est en tout cas bien plus confortable que de se lancer dans le traitement de la maladie. Traiter la maladie, c'est long, c'est pénible, c'est incertain. Truquer le thermomètre, c'est facile et ça marche à tous les coups.

Dans les prochains jours, l'Union doit adopter une série de dispositions techniques cruciales pour mesurer les progrès de ses Etats membres dans la réduction des intrants utilisés en agriculture. La stratégie « Farm to Fork » (« de la ferme à la fourchette »), volet agricole du Green Deal (Pacte vert) d'Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, prévoit ainsi, notamment, une « *réduction de l'usage et des risques de 50 % des pesticides* » d'ici à 2030 sur le territoire des Vingt-Sept. Et c'est ici que l'affaire se complique. Car, pour mesurer une « *réduction de l'usage et des risques* » de quoi que ce soit, il faut une métrique, et c'est souvent dans les détails de cette métrique que le diable est caché.

C'est le toxicologue autrichien Helmut Burtscher-Schaden, membre de l'association Global 2000, qui l'a déniché. Dans une note publiée le 9 juin, il montre que le système proposé par la Commission pour mesurer la baisse du recours aux pesticides réalise le tour de force de pouvoir transformer une aggravation des risques en une amélioration.

Le dispositif en question se nomme « Indice de risque harmonisé 1 » (Harmonized Risk Indicator 1, ou HRI-1). Il évalue le risque en fonction de la quantité de produits utilisée, modulé par des facteurs de risque si imparfaitement établis qu'il aboutit à des résultats « *grotesquement faux* », fustige le toxicologue autrichien. En utilisant la grille d'analyse de HRI-1, il montre, par exemple, que ce système d'évaluation attribue « *le même risque à 1 kilogramme de sable de quartz, une dose qui protège cinq arbres contre l'abrutissement du gibier, et à 1 kilogramme d'insecticide pyréthrinöide, susceptible de tuer tous les insectes vivants sur 200 hectares* ».

Thermomètre défectueux

HRI-1 est si défectueux qu'il désavantage des produits considérés par les autorités européennes elles-mêmes comme à faible risque, et d'usage courant en agriculture biologique, par rapport à

d'autres, classés parmi les plus dangereux. Non seulement ce thermomètre ne donne pas la bonne température, mais il peut refroidir le chaud et réchauffer le froid. Selon HRI-1, ajoute M. Burtscher-Schaden, une seule application de bicarbonate de potassium comme fongicide naturel (également utilisé comme additif alimentaire) présente un risque huit fois plus élevé qu'une application du fongicide de synthèse difénoconazole, placé par les autorités sur la liste des pesticides les plus problématiques, en raison de sa persistance et de sa toxicité.

Ainsi, HRI-1 contrevient à cet autre objectif de la stratégie « Farm to Fork » : atteindre la proportion d'un quart des surfaces agricoles exploitées en bio d'ici à 2030. Comment atteindre cet objectif si des produits de biocontrôle peuvent être considérés comme plus risqués que des substances de synthèse reconnues comme devant être exclues au plus vite du marché ?

Interrogée, la Commission ne dément aucune de ces informations mais souligne que « *le HRI est un indicateur utile pour mesurer l'utilisation des pesticides et la réduction des risques dans l'UE* », et que « *la Commission travaille en permanence sur les moyens de renforcer encore ses indicateurs sur les pesticides* ». Bruxelles évoque de « *futurs indicateurs basés sur des données plus concrètes* ».

« Ignorance stratégique »

La France a vu pareille bataille il y a près de quinze ans. En 2008, les industriels souhaitaient que le tonnage de pesticides utilisés en France soit l'indicateur de suivi du recours à ces produits. Les pouvoirs publics ne les ont pas écoutés et ont mis au point un autre indice, le NODU (« nombre de doses unités »). Celui-ci est basé sur les quantités, rapportées aux surfaces traitées et aux taux d'application. Le tonnage peut baisser quand le NODU – c'est-à-dire l'usage réel – augmente (le NODU lui-même n'a pas échappé à un certain degré de trucage, puisqu'il exclut les traitements directement appliqués sur les graines).

On le voit : les standards d'évaluation des risques et les métriques réglementaires peuvent être un facteur majeur de construction et de maintien d'une « *ignorance stratégique* », au sens de Linsey McGoe (The *Unknowers. How Strategic Ignorance Rules the World*, Zed Books, 2019, non traduit). L'ignorance est souvent, de fait, la condition sine qua non au maintien de certaines activités. C'est parfois un actif précieux qu'il faut à tout prix conserver ; CropLife, le lobby agrochimique européen, ne s'y est pas trompé et a pris [fait et cause](#) pour HRI-1.

Ce n'est pas tout. Ce qui se décide ces jours-ci à Bruxelles concerne non seulement l'évaluation des risques mais aussi le simple tonnage et la localisation des usages. Sur ce volet, la même volonté de maintenir, le plus longtemps, le plus d'ignorance possible est manifeste : selon les discussions du dernier trilogue sur le sujet, le 2 juin, le système d'information sur les intrants agricoles ne devrait pleinement entrer en vigueur qu'en... 2028. Soit deux années avant l'horizon de 2030 fixé par la Commission.

Une telle absence de volonté politique est l'indice que le Green Deal agricole n'aura pas lieu. Là encore, la France aura été pionnière : en 2008, le plan Ecophyto fixait l'objectif d'une réduction de 50 % du recours aux pesticides en dix ans. Quinze ans plus tard, il n'a fait que croître.

Stéphane Foucart

